

Mort du sieur Filet dit *La Bigorne*

Le 12 février 1772 - Poivre au ministre de Boynes

Un document des Archives Nationales. A.N. Col E 184, vue 198

Décès de Filet, dit La Bigorne qui avait projeté d'aller enlever par la force deux à trois mille esclaves à Madagascar. Rôle de la nommée *Betti*.

A l'Isle de France 12 février 1772

Mort de Filet dit *La Bigorne*

Monseigneur,

Je ne dois pas vous laisser ignorer une tentative faite à Madagascar à mon insu et tenue longtemps secrète, dont le succès nous eut fait éprouver l'année dernière et celle-ci à l'Isle de France la famine la plus cruelle, et nous eut ôté toute ressource pour l'avenir du coté de cette grande île, si la providence n'avait fait échouer le projet.

Voici le fait ... Un nommé Filet dit *La Bigorne* ci-devant soldat armurier dans la garnison de l'Isle de France, puis interprète de la langue de Madagascar, avait présenté dès la fin de 1767 à M. Dumas alors commandant général, un projet pour aller enlever par la force deux à trois mille esclaves chez les différents peuples de Madagascar.

Cet homme avait déjà fait sous l'administration de la Compagnie plusieurs tentatives semblables qui avaient fait tort au crédit des Français parmi les insulaires, et avait ruiné toutes les traites de la partie de l'est de Madagascar. Cet homme qui était un aventurier dangereux, était très connu de la Compagnie qui avait résolu de le retirer de Madagascar de gré ou de force, et de ne plus l'y laisser retourner.

Monsieur Dumas, frappé des connaissances locales que cet homme avait de l'île de Madagascar, et plus encore de la fortune qu'il lui promettait par l'envoi de deux mille esclaves qui n'eussent coûté que la peine de les enlever et de les transporter sur les flûtes du Roi, fit son possible pour m'engager à donner ma confiance à cet homme, sans néanmoins me parler de son projet et de ses promesses. Je connaissais trop ce nommé *La Bigorne* pour lui donner la moindre confiance. J'insistai auprès de M. Dumas pour que cet homme fût retenu à l'Isle de France, et qu'il lui fut défendu de retourner jamais à Madagascar où je n'ignorais pas qu'il avait des partis.

Malgré moi, et à mon insu, M. Dumas fit embarquer cet homme sur la flûte *la Garonne* commandée par M. de Vauquelin, et l'adressa au sieur Glémet régisseur des traites, associé de M. Dumas, comme un homme de confiance dont il devait suivre les avis et lui donner tout ce qu'il demanderait pour suivre ses opérations. Cet homme employa l'année 1768 à assurer l'exécution de ses projets de guerre et d'enlèvement.

En 1769, il les mit à exécution, et sachant que M. Dumas n'était plus à l'Isle de France, il vendit aux armateurs particuliers, ou fit passer sur les flûtes du Roi pour son compte, près de deux mille esclaves de tout âge et de tout sexe, avec le produit desquels il paya en 1770 des dettes immenses qu'il avait dans la colonie.

A la fin de cette même année, M. le Chevalier Desroches, qui avait pris la plus grande confiance dans cet homme et même l'avait traité publiquement avec distinction, me pressa vivement de le renvoyer à Madagascar, en me priant de lui faire délivrer des magasins du Roi, tous les effets qu'il me demanderait. J'acquiesçai à tout, sur les assurances que me donnait cet homme appuyé de la protection de M. le gouverneur, de nous procurer une quantité immense de bœufs à bas prix, pour remonter les troupes de la colonie.

Le nommé *La Bigorne* passa donc à Madagascar avec les effets que je lui avais fait délivrer des magasins du Roi, et avec un ordre au régisseur des traites de Foulepointe, de lui délivrer des magasins de la traite tous les effets qu'il demanderait sur son simple reçu.

A son débarquement à Foulepointe, cet homme s'annonça pour vouloir aller porter la guerre chez les Ancoves, nation qui est à plus de cent lieues dans l'intérieur de l'île. Il se fit accompagner de tous les jeunes guerriers des villages de Foulepointe et des alentours. Il a passé l'hivernage de 1770 à 1771 dans cette partie de l'île où il faisait la guerre.

L'année dernière, la saison favorable pour les voyages de Madagascar étant revenue, M. le Ch. Desroches a fait embarquer pour Foulepointe la nommée *Betti*, fille de l'ancien chef de Foulepointe, tante du chef ou roi qui commande aujourd'hui dans cette partie. Cette femme est établie depuis [de] longues années à l'Isle de France où elle possède des terres, des esclaves et des troupes. Le prétexte de ce voyage était simplement d'aller voir sa famille et de recueillir quelques restes de la succession de son père en esclaves et en troupes.

Dès que cette femme a été débarquée à Foulepointe, elle y a causé un trouble considérable. Son neveu *Yavi* s'est fortifié dans sa palissade, et l'on a vu le moment où tout le pays allait être en armes. Dans le même temps que M. le ch. Desroches faisait embarquer *Betti* pour Foulepointe, il faisait ses efforts auprès de moi, pour me déterminer à ne point envoyer au même lieu le sieur *Delaval* régisseur des traites, le seul homme de la colonie en qui je puisse avoir confiance pour l'approvisionnement qu'exigerait la multitude des consommateurs qui nous était annoncée. M. le Ch. Desroches cherchait à décrier dans mon esprit par les inculpations les plus odieuses ledit Sr Laval qui joint aux connaissances de la langue du pays et à une longue expérience dans les traites, la probité la plus intacte et la mieux connue. Il exigeait avec les plus vives instances que je confiasse au seul *La Bigorne* tous les intérêts du Roi et de la colonie pour nos traites de Madagascar. Ce *La Bigorne* avait ménagé à *Betti* un parti considérable parmi tous les chefs contre son propre neveu. Il devait revenir de chez les Ancoves où il faisait la guerre, à la tête de tous ses guerriers pour se joindre aux chefs du parti de *Betti*, envelopper *Yavi* avec tous ses villages, et en enlever de force tous les habitants, les embarquer sur les bâtiments français et les amener à l'Isle de France pour le compte de *Betti*, de *La Bigorne* et de tous ceux qui étaient entrés dans le projet.

Si une telle entreprise avait réussi, la partie de Foulepointe qui a fourni l'année dernière environ quinze cent milliers de riz blanc, tant par les traites du Roi que par celles des particuliers, et environ trois mille bœufs tant vivants qu'en salaisons, n'aurait rien fourni du tout. L'Isle de France eut éprouvé la disette la plus cruelle, tous les habitants de Foulepointe qui n'eussent pas été enlevés, eussent fui dans les montagnes, et il eut fallu plus de dix années pour ramener la confiance de ces malheureux insulaires, et les engager à revenir peupler le seul port de la partie de l'est où nos bâtiments sont en sûreté.

Heureusement pour notre colonie, la providence a fait évanouir un projet aussi funeste. Le nommé *La Bigorne* qui en était l'âme, est mort dans son camp sur les terres des Ancoves. A sa mort tous ses guerriers se sont dispersés, après avoir pillé ses effets, et sont revenus à Foulepointe où ses confidents ont parlé assez hautement du projet qu'il avait arrêté contre le pays de Foulepointe.

Je n'ai eu connaissance de toute cette trame qui avait pour objet d'enrichir quelques particuliers en ruinant notre colonie que par le retour de M. le baron de Clugny, commandant la flûte *l'Ambulante* en juillet de l'année dernière. J'ai frémi au récit qu'il m'a fait des risques que nous avions couru d'être affamés à l'Isle de France dans le temps que je faisais les plus grands efforts pour nous approvisionner, malgré la mort de *La Bigorne*. Je craignais encore que *Betti* et ses partisans ne troublassent la paix.

J'ai aussitôt adressé à M. le Ch. Desroches les notes dont copie ci-jointe en date du 10 juillet de l'année dernière. Le but de mes représentations en forme de notes était d'engager M. le Gouverneur général à se joindre à moi pour arrêter les entreprises de *Betti* et au moins de lui faire savoir que j'avais connaissance de ce projet funeste qui m'avait été caché jusque-là. M. le Ch. Desroches parut se prêter de la meilleure grâce à mes propositions pour maintenir à Foulepointe la paix dont nous avons besoin pour notre approvisionnement.

Après la mort du nommé Filet dit La Bigorne, il s'est trouvé des papiers et entre autres deux lettres écrites de l'Isle de France audit La Bigorne, qui m'ont appris que j'étais le seul administrateur qui n'eut aucune connaissance du complot.

Permettez moi, Monseigneur, de ne pas vous en dire davantage sur cet objet, mon intention n'est point de vous indisposer contre personne, mais seulement de vous prier de me retirer d'un pays où je ne puis semer le bon grain dans le champ dont la culture m'est confiée, sans qu'une main ennemie n'y sème en même temps l'ivraie.

Je suis avec un très profond respect,

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

Signé : Poivre

De l'Isle de France, le 12 février 1772.

* * *